

Luðres MAG

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE LUDRES

VIVRE ENSEMBLE
8 Tombe
la neige

GROS PLAN
12 La culture
en partage !

ENTREPRENDRE
19 Les commerçants
dans la tempête - 4

DÉCEMBRE
2021 | **19**
www.ludres.com



DOSSIER

2022 : MAINTENIR LE CAP ET GARDER L'ESPOIR

© Camille Gaudel



ville de

Luðres

DÉCOUVREZ VOTRE NOUVEL INTERMARCHÉ DE LUDRES



NOUS SOMMES À VOTRE SERVICE POUR VOUS
PERMETTRE DE MIEUX MANGER TOUS LES JOURS



Intermarché

LUDRES

Chemin du Bon Curé Centre Commercial, Avenue du Chaudeau, 54710 Ludres

HORAIRES OUVERTURE Lundi au samedi : 8h30-19h00
Dimanche : 9h00-12h30

DOSSIER

2022 : maintenir le cap et garder l'espoir



9 - 11

ACTUALITÉS

- Foyer Aurore : plus qu'un lieu de vie **4**
- L'école de la démocratie **5**



S'INFORMER

- Octobre Rose : objectif atteint **6**
- Cure de jouvence pour la carte d'identité **6**
- Transports : un distributeur de titres en gare **6**
- Brassens à l'affiche de l'Espace Séquoia **7**
- Patienter jusqu'à Noël avec le Comité de jumelage **7**

VIVRE ENSEMBLE

- Tombe la neige **8**

PARTAGER

- Taekwondo : allier le physique et le mental **14**
- Quand l'écologie part du terrain **15**
- Les Trophées des sports font leur retour **16**
- Des étoiles plein les yeux **16**

FÉDÉRER

- vos démarches d'urbanisme en 1 clic **17**

ENTREPRENDRE

- Righetti : le savoir « verre » **18**
- Les commerçants dans la tempête - 4 **19**

TRIBUNES

22

GROS PLAN

La culture en partage !



12 - 13



20 - 21

PORTFOLIO

C'est arrivé à LUDRES

Bulletin officiel de la ville de Ludres - Hôtel de Ville : Place Ferri de Ludre, 54710 LUDRES
 Tél : 03 83 26 14 33 - Fax : 03 83 26 10 58 - Internet : www.ludres.com - E-mail : mairie@ludres.com
 Directeur de la publication : Pierre BOILEAU - Rédactrice en chef : Sophie MERCIER - Ont participé à la rédaction de ce numéro : Maria GUICHARD, Emmanuelle SCHMITT, ABRACADABRA - Maquette et mise en page : ABRACADABRA - Crédit Photos hors mentions spécifiques : Service communication Ville de Ludres, ABRACADABRA - Impression : Lorraine Graphic. Ce numéro a été tiré à 3 000 exemplaires - Dépôt légal N° 1725.



Les informations contenues dans ce numéro restent soumises aux consignes gouvernementales liées à l'actualité sanitaire.



ÉDITO

Chères Ludréennes et chers Ludréens,

L'année s'achève. Les fêtes de la Saint-Nicolas ont pu se tenir pour la grande joie de tous. Enchantement et convivialité étaient attendus et étaient au rendez-vous. Grâce à notre mobilisation et celle du tissu associatif, nous avons réussi à concilier programme festif et solidarité. Après l'édition particulière de 2020, nous vous remercions d'avoir répondu présent et partagé la magie des fêtes.

Exposition, concerts de Noël, contes musicaux, heures du conte et spectacles à Chaudeau... La culture était omniprésente, c'est la raison pour laquelle nous avons souhaité la mettre en lumière dans ce numéro. À Ludres, les équipements culturels nous permettent de nous retrouver, de nous divertir. Médiathèque, École de musique et Chaudeau proposent tout au long de l'année animations et ateliers. Nous vous invitons à vous laisser tenter, pour toujours plus d'émerveillement.

À l'aube d'une nouvelle année, j'ai souhaité dresser le bilan des douze derniers mois pour que nous puissions avancer confiants. Dans cette crise qui a touché chacun d'entre nous, la Ville et son Centre Communal d'Action Sociale se sont mobilisés pour maintenir la qualité du service public. Il en sera de même pour 2022. En dépit des défis sanitaires, sociaux, économiques et écologiques qui nous attendent, élus et agents municipaux maintiendront le cap pour mener de nouveaux projets au service du bien vivre à Ludres.

De nombreux rendez-vous nous attendent : sportif, avec les Trophées des sports, démocratique avec les élections du Conseil Municipal des Enfants ou encore solidaire avec Mars Bleu. L'économie sera, elle aussi, au rendez-vous grâce à nos entreprises et nos commerces qui innovent et investissent pour l'avenir à l'image de la Miroiterie Righetti que vous pourrez découvrir dans cette édition.

Je vous souhaite de passer de très belles fêtes. Je vous présente mes meilleurs vœux de santé et de bonheur, ceux de tous les élus et des agents, pour que 2022 soit une année riche d'échanges, de rencontres et de projets.

Enfin, pour le bien de tous, continuons d'être prudents et de respecter les gestes barrières.

Pierre BOILEAU
Maire de Ludres

Vice-Président de la Métropole du Grand Nancy

FOYER DE L'AURORE : plus qu'un lieu de vie

L'association « Foyer de l'Aurore » permet à des femmes âgées de 21 à 63 ans, déficientes intellectuelles, de vivre en communauté et en toute autonomie. Hébergée au sein de la maison Sainte-Thérèse, cette discrète communauté est partie prenante de la vie locale. Présentation.

Le « Foyer de l'Aurore » assure une prise en charge globale de résidentes en situation de déficience intellectuelle, mais également de leurs besoins. « L'initiative est venue de familles qui s'inquiétaient de l'avenir de leur enfant. Le Foyer, avec le soutien de la congrégation des Sœurs de Saint-Charles, leur offre une solution pérenne, au-delà de leur disparition », explique Sœur Paul, accompagnatrice et ancienne responsable du foyer. Créée en 1984 grâce à la mobilisation du docteur Castet, l'institution a intégré les locaux existants au sein de la maison Sainte-Thérèse, à Ludres, en 2010.

Une aide à l'autonomie indispensable

Les résidentes possèdent leur chambre individuelle, aménagée avec leurs meubles et décorée selon leurs aspirations. Les autres espaces, collectifs, participent à l'esprit communautaire et familial cher aux fondateurs. Capables de travailler en dépit de leur handicap, elles se rendent chaque jour à l'ESAT André Lanciot pour des missions de conditionnement en atelier, de ménage ou encore de restauration. « Notre rôle est de soutenir leur autonomie », souligne Florian Carton, accompagnateur et responsable du foyer. « Nous sécurisons leur quotidien, comme par exemple l'accompagnement à la préparation des repas, nous faisons en sorte qu'elles puissent vivre en harmonie en

solutionnant les problèmes et en désamorçant les conflits, et nous les ouvrons sur l'extérieur en leur proposant des activités de loisirs selon leurs désirs. »

Une communauté de partage

Travail, temps personnel et visites des proches, activités sportives et culturelles, rendez-vous médicaux, animation d'une émission à l'antenne de radio

« Déclat » et participation aux animations municipales et associatives rythment les journées des cinq résidentes. « Elles sont vaillantes, volontaires et donnent plus qu'elles ne reçoivent », indique Sœur Paul, avant de poursuivre : « Le foyer est petit, mais il n'est pas replié ». En effet, en plus de leurs différentes activités, les résidentes s'impliquent pour les démunis ou les malades à travers des opérations caritatives. Pour faire perdurer toutes ces actions, les accompagnateurs et responsables du Foyer sont à l'écoute des bénévoles ou donateurs qui voudraient s'investir.

CONTACT :

www.foyer-aurore.fr



Les résidentes se sont fait photographier pour immortaliser leur participation à Octobre Rose.

© Michèle Bregard

L'ÉCOLE de la démocratie



Le Conseil Municipal des Enfants a fait l'objet de présentations interactives dans les écoles.

Le 26 février prochain, de 9h à 12h, près de 300 jeunes Ludréens prendront le chemin des urnes pour la première fois. En effet, ils sont invités à élire le nouveau Conseil Municipal des Enfants (CME) qui succèdera à celui siégeant depuis février 2019.

Réprésenter les enfants de Ludres, découvrir la vie démocratique locale, proposer des idées... Le rôle des jeunes élus du CME n'est pas vain. « À Ludres, le CME existe depuis 2016. Nous avons déjà vu deux assemblées se succéder », explique Sophie Mercier, adjointe déléguée à la Jeunesse et au Conseil Municipal des Enfants. Ainsi, le 26 février 2022, les élèves ludréens du CE1 au CM2 seront invités à voter pour élire 20 enfants : 10 scolarisés à l'école Loti, 10 scolarisés à l'école Prévert. Des tuteurs issus du précédent mandat resteront pour les épauler. « Dans chaque école, ce sont les 5 filles et 5 garçons du CE2 au CM2 ayant obtenu le plus de voix qui l'emporteront », précise Sophie Mercier.

S'impliquer dès le plus jeune âge

Véritable apprentissage de la citoyenneté, le CME est une instance qui donne la possibilité aux plus jeunes de participer à de nombreuses manifestations

et de rencontrer les partenaires : institutionnels, éducatifs, sanitaires... « Les trois années de mandat sont passées très vite », se remémore Elyne Castor, maire actuelle du CME, avant de continuer : « Même si nous n'avons pas pu mener à terme tous nos projets à cause de la Covid-19, nous avons pris part à de nombreuses animations qui nous ont permis

de nous impliquer. » En effet, en dépit d'un mandat politique perturbé par la crise sanitaire, les jeunes élus ont su se renouveler pour s'investir et participer à la vie locale à travers notamment les manifestations solidaires comme *Mars Bleu*, *Octobre Rose*, *le Téléthon*... « Nous espérons être moins restreints au prochain mandat pour pouvoir échanger plus souvent avec les autres CME de la métropole », précise, confiante, Sophie Mercier.

CONTACT :

Tél. : 03 83 26 14 33

Courriel : mairie@ludres.com

Des actions POUR LES DROITS DE L'ENFANT

Le 20 novembre, les jeunes élus ludréens ont reçu leurs homologues houdemontais pour une journée placée sous le signe des droits de l'enfant. De quoi les enfants ont-ils besoin ? Quels sont leurs droits ? Pourquoi leurs droits sont importants ? Plusieurs activités et



groupes de discussion ont été programmés afin d'échanger autour de la convention internationale des droits de l'enfant. Pour marquer les 32 ans de l'adoption du texte à l'ONU, ils ont également signé une charte les engageant à être acteurs de la défense des droits de l'enfant.

OCTOBRE ROSE : objectif atteint

Tout au long du mois d'octobre, la Ville s'est engagée et habillée de rose pour soutenir la lutte contre le cancer du sein.

Cette année, le programme d'Octobre Rose, initié par le Centre Communal d'Action Sociale, était composé de nombreuses animations variées qui ont permis de collecter des fonds. Les habitants ont répondu favorablement et avec enthousiasme puisqu'ils étaient nombreux à se faire photographier et à savourer les pâtisseries confectionnées par l'ensemble de nos artisans boulangers ludréens. L'exposition à la Médiathèque, le concert de l'École de musique et les stands d'information ont également



Le Conseil Municipal des Enfants, encadré par le CCAS, a vendu des objets pour Octobre Rose.

remporté un vif succès. La cagnotte ludréenne atteint donc 2 400 euros qui seront remis au Comité départemental de la Ligue pour lutter contre

le cancer du sein. La Ville vous remercie de votre participation et pour votre solidarité. Rendez-vous l'année prochaine pour faire encore mieux !

CURE DE JOUVENCE pour la carte d'identité



Depuis le 2 août 2021, la carte nationale d'identité a changé. Plus petite, elle possède désormais le format « carte bancaire » et intègre une

puce électronique. Mis en œuvre dans le cadre de l'uniformisation des documents d'identité au niveau de l'Union Européenne, ce changement concerne uniquement le format puisque les données restent les mêmes.

Pour renouveler votre carte nationale d'identité, il faut vous adresser à une mairie homologuée (Jarville, Vandœuvre, Nancy, Laxou). Vous pouvez également solliciter les agents municipaux si vous souhaitez être accompagné pour constituer votre dossier.

CONTACT :

Tél. : 03 83 26 14 33 / www.service-public.fr

TRANSPORTS : un distributeur de titres en gare

Saviez-vous que vous pouvez vous rendre en 15 minutes à la gare de Nancy au prix d'un trajet de bus « Stan » ? En effet, sur le territoire de la Métropole, il est possible de voyager en TER avec un titre de transport du réseau Stan.



Le distributeur est situé juste avant l'accès au quai.

Saviez-vous également qu'un distributeur de titres de transport est présent à la gare de Ludres ? Facile d'utilisation, il vous permet d'acheter un ou plusieurs billets, de recharger votre carte « Simpli-Cités », de consulter le solde de votre carte et de charger un titre acheté en ligne. Pour information, la mairie de Ludres et le bureau de tabac-presse de la galerie marchande *Intermarché* vendent également des Pass « 10 voyages » au prix de 10,50 €.

Saviez-vous que les transports en commun étaient si simples ?

BRASSENS À L’AFFICHE de l’Espace Séquoia

Suite au déménagement du siège de l’association « Centre Georges Brassens » dans l’Espace Séquoia, une nouvelle convention d’objectifs et de moyens a été signée entre l’association et la Ville le 7 décembre dernier.

Cosignée par Pierre Boileau, Maire de Ludres, et Marie-Denise Hoerner, Présidente de l’association, la convention détermine le partenariat entre le Centre Brassens et la Ville.

Ainsi, l’association propose des activités variées à ses adhérents qui représentent plus de 1 000 personnes : sport, art, culture et loisir ou encore accueil de loisirs sans hébergement des jeunes.

En contrepartie, la Ville met à disposition de l’association les moyens financiers, matériels et humains, pour lui permettre de fonctionner. Elle définit également le mode d’utilisation de l’Espace Séquoia. D’une surface de 1 935 m², le nouveau



La convention a été signée le 7 décembre, à l’Espace Séquoia.

bâtiment municipal est occupé par le Centre Brassens, mais aussi par des

associations ludréennes et par la Ville pour ses activités périscolaires.

Patience jusqu’à Noël AVEC LE COMITÉ DE JUMELAGE



Tout au long du mois, le Comité de jumelage dévoilera une image quotidiennement.

Jusqu’à la fin du mois de décembre, le Comité de jumelage de Ludres propose aux habitants une découverte insolite de nos villes jumelles. Au travers d’un jeu concours ouvert à tous, vous serez transportés à Furth im Wald, Domažlice et Furth bei Göttweig.

Chaque jour, à l’image du calendrier de l’Avent, une photo et une énigme sont dévoilées aux fenêtres de l’Hôtel de Ville. Les participants les plus attentifs se verront donc récompensés par des lots en lien avec nos villes jumelles.

Répandu outre Rhin, le rite du calendrier de l’Avent est une belle représentation des coutumes. Votre participation saluera cette initiative du Comité de jumelage, qui deviendra peut-être une véritable tradition de fin d’année à Ludres.

TOMBE la neige

Le retour de l'hiver va très probablement s'accompagner de neige et de verglas. Pour que ces épisodes climatiques restent réjouissants pour tous, la Ville a mis en œuvre, depuis mi-novembre et jusqu'à mi-mars, un dispositif de viabilité hivernal.

« Bien que l'arrivée des premiers flocons réjouisse les plus jeunes, l'hiver et ses conditions climatiques nécessitent une surveillance et un plan d'actions pour garantir la sécurité de tous », rappelle Joël Lamy, adjoint au maire délégué aux finances, aux travaux et au patrimoine.

Ainsi, depuis la mi-novembre, le dispositif de viabilité hivernale est enclenché à Ludres. « L'objectif étant d'anticiper les moyens humains et matériels pour apporter une réponse appropriée selon l'intensité des intempéries », précise Xavier Blanc, responsable des Services techniques de la Ville.

Un dispositif pour assurer la sécurité

Le dispositif de viabilité hivernale se concrétise par la mobilisation de deux équipes de 4 chauffeurs, mobilisées 24h/24, de mi-novembre à mi-mars.



En 2020, avec l'abondance des précipitations neigeuses, les Services techniques n'ont pas ménagé leurs efforts pour rendre les voies de circulation praticables.

« Ces équipes surveillent les conditions météorologiques et le réseau routier », explique l'adjoint avant de développer : « elles anticipent et salent les routes si des dégradations importantes sont annoncées et elles interviennent pour sécuriser les déplacements des habitants. »

Des actions graduées

Les équipes ne chôment pas puisque le réseau de voiries à Ludres compte 48 km de routes qui doivent être surveillées

et entretenues dans les deux sens, soit 96 km ! Le dispositif est donc gradué. En cas d'intempéries, elles dégagent en premier lieu les voies du Dynapôle pour permettre la circulation des transporteurs. Ensuite, elles se chargent des axes d'entrée et de sortie de ville, puis des couloirs empruntés par les transports en commun et des rues où se trouvent des bâtiments communaux. Une fois ces axes sécurisés, les chauffeurs peuvent intervenir dans les lotissements et ruelles.

Vos obligations DE PROPRIÉTAIRES ET DE LOCATAIRES

L'arrêté municipal n° 2749 du 07/01/2009 stipule que les habitants de la commune doivent déneiger le trottoir situé devant leur habitation, et ce, sans obstruer les bouches d'égouts permettant l'écoulement des eaux. En cas de non-respect, ils s'exposent à une amende de 38 € mais également à des poursuites judiciaires si un passant est victime d'un accident devant leur domicile. De la même manière, pour que les impasses et rues étroites puissent être déneigées, il convient de bien se stationner afin que le chasse-neige puisse accéder. Dans le cas contraire, une rue encombrée ne serait pas déneigée.

« Bien que facultative, la solidarité entre voisins, afin d'aider les personnes en situation de handicap ou âgées à rendre leur trottoir praticable, est une action de bon sens que nous ne saurions que saluer », précise Joël Lamy, avant de conclure : « Au-delà de ces obligations, la neige procure de nombreux petits plaisirs et il serait dommage de s'en priver. »

Alors que notre commune s'apprête à refermer le chapitre 2021, Pierre Boileau, maire de Ludres, revient sur les douze derniers mois avant de se tourner vers l'avenir.



Interview : Pierre Boileau, maire de Ludres

“ 2022 : maintenir le cap et garder l'espoir ”

LUDRESMAG : « Monsieur le maire, la crise qui court depuis le printemps 2020 a questionné certaines de nos certitudes. Quel est votre état d'esprit en cette fin d'année ?

Pierre Boileau : Nous aspirons tous à retrouver notre manière de vivre d'avant la pandémie et à renouer avec les animations, les rencontres et les projets qui rythmaient, il n'y a pas si longtemps encore, notre quotidien. À l'heure de tourner la page, gardons cependant à l'esprit que ce modèle fragile, nous en sommes tous responsables : le bien vivre ensemble dépend de notre capacité à rechercher le dialogue plutôt que les conflits. En nous

obligeant à vivre chacun chez soi, pour ne pas dire chacun pour soi, la crise sanitaire a sans doute contribué à distendre certains liens. Elle nous a parfois fait oublier que si l'individu a des droits, le citoyen a aussi des devoirs qui, loin d'aliéner sa liberté, lui offrent la possibilité d'en disposer pleinement dans le respect mutuel.

L.M. : Faut-il s'en inquiéter ?

P.B. : Cette période a exacerbé l'individualisme et, disons-le franchement, les égoïsmes. Mais elle a aussi vu fleurir de nombreuses actions de solidarité. Saluons ici tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour venir en aide aux

Ludréens les plus en difficulté ou pour rendre leur solitude un peu moins lourde à porter. Aide aux courses, accompagnement chez le médecin, retrait des médicaments en pharmacie, courriers adressés aux résidents des Fougères... Il était naturel qu'en lien avec le CCAS, la Ville soutienne leurs initiatives. On a toujours des leçons à tirer des crises que l'on traverse. La solidarité qui s'est exprimée prouve notre résilience : c'est à mes yeux un vrai motif d'espoir pour l'avenir.

● ● ●
Suite pages 10 et 11

Suite de la page 9



L.M. : L'année 2021 a connu son lot de restrictions. Quelle a été la réponse des services municipaux ?

P.B. : Une attention particulière a été portée à l'accompagnement des élèves qui fréquentent nos écoles. Nous avons organisé une distribution massive de masques et gel hydroalcoolique, renforcé les consignes d'hygiène et doublé les services au restaurant scolaire pour être en mesure d'accueillir l'ensemble des enfants dans le strict respect des règles sanitaires. Nous avons enfin décidé de maintenir le périscolaire (garderie, aide aux devoirs et activités) en lien avec les familles, dès lors que les écoles étaient ouvertes.

“ Côté animations, la Ville a dû et a su s'adapter ”

Partout où c'était possible, nos agents se sont mobilisés pour garantir la continuité de service. L'accueil de la mairie est resté ouvert au public durant toute l'année tandis que sur le terrain, les services techniques poursuivaient leurs missions d'entretien et de nettoyage des rues. À l'image de la Médiathèque, par le biais des prises de rendez-vous et du click & collect, et de l'École de musique, grâce aux cours à distance, le Bureau Municipal des Sports a su lui aussi répondre présent, accompagnant les clubs dans la reprise sportive et l'application des mesures sanitaires.

L.M. : Dans un tel contexte, il est bien difficile d'entretenir le lien social...

P.B. : Nous avons tout fait pour que la vie continue dans le respect des mesures barrières. La crise n'a empêché ni l'organisation des chantiers jeunes, ni la distribution des colis aux personnes âgées. Elle n'a pas non plus interdit les réunions du Conseil Municipal des Enfants ou la mise en place de la démocratie participative.



« Je découvre, je me bouge, je m'inscris » a été l'occasion pour les clubs de se retrouver.

Et les événements comme Mars Bleu, Octobre Rose, les Trophées des Sports, tout comme la Course aux œufs et la Saint-Nicolas, ont pu se dérouler sous une forme adaptée. Malgré les contraintes, la Ville a par ailleurs mené à son terme le grand chantier de l'Espace Sequoia, bâtiment culturel et sportif qui a pu ouvrir ses portes à la rentrée. Et comme nous nous y étions engagés, nous avons lancé notre dispositif d'inclusion numérique et recruté un médiateur qui partage son emploi du temps entre Ludres, Fléville, Heillecourt et Houdemont. Basé à la Médiathèque, il est là pour vous conseiller, vous former aux usages du numérique et vous guider dans vos démarches en ligne.

“ Nous avons fait en sorte que le marché puisse rester ouvert ! ”

L.M. : Comment Ludres s'est-elle engagée auprès des entreprises ?

P.B. : Les entreprises jouent un rôle essentiel sur notre territoire. Il est naturel que notre commune les accompagne et leur apporte son soutien au plus fort de la crise. Nous nous sommes employés, en lien avec l'Association du Dynapôle et la

Métropole du Grand Nancy, à simplifier l'accès aux aides financières dont elles pouvaient bénéficier. Attentifs à la situation des commerçants, nous avons par ailleurs choisi d'adapter l'organisation du marché dans le sens d'une meilleure prise en compte des gestes barrières et d'assurer la promotion des achats de proximité sur nos supports de communication.

L.M. : Pour clore ce chapitre, que reprenez-vous de 2021 ?

P.B. : Notre ville a su s'adapter pour rendre dans la durée un service efficace à la population. Elle s'est aussi mobilisée aux côtés de la Communauté professionnelle de santé de Ludres et d'Olivier Babel, coordinateur du centre de Jarville, pour mettre en place dans l'enceinte de Chaudeau et de Charcot un centre de vaccination éphémère qui a accueilli plusieurs centaines de personnes entre mai et décembre. Ludres n'est pas un cas isolé. Par leur proximité avec le terrain, nos communes se sont affirmées tout au long de la crise comme des relais essentiels de l'action publique. On peut donc s'interroger sur l'utilité pour l'État de réduire année après année nos marges de manœuvre...

L.M. : Monsieur le Maire, à quoi doit-on s'attendre en 2022 ?

P.B. : La croissance économique promet d'être forte. Il faut toutefois mettre

un bémol car la pénurie de matières premières risque de peser sur les prix, notamment dans le bâtiment. Intéressons-nous également aux emplois non pourvus qui pénalisent de nombreux secteurs, à commencer par les métiers de l'artisanat. Ils peuvent constituer de belles opportunités d'insertion, je pense en particulier aux jeunes en recherche d'emploi que la Mission locale accompagne dans le cadre de son partenariat avec la Ville. Au plan local, le Dynapôle conserve toute son attractivité, le secteur du Pré Bedon monte en puissance et les entreprises retrouvent progressivement leur régime de croisière. Nous restons cependant vigilants, à l'heure où Alsa, l'un de nos fleurons, connaît de sérieuses difficultés. En lien avec la Métropole du Grand Nancy et le Sénateur Jean-François Husson, j'ai récemment interpellé les dirigeants de l'entreprise au nom de la préservation de l'activité et des emplois sur notre territoire.

L.M. : Quelles sont aujourd'hui vos priorités ?

P.B. : Nous allons reprendre notre programme d'investissements avec deux gros dossiers : la reconversion de l'ancien centre Georges Brassens et la rénovation thermique de l'aire de jeux couverte Marie Marvingt, chantier qui conclura, en accord avec nos engagements

environnementaux, la remise aux normes de nos bâtiments communaux. 2022 sera aussi marquée par les travaux de modernisation de la déchetterie : un équipement métropolitain entièrement repensé pour répondre aux exigences du tri et favoriser le développement du réemploi. Ajoutons à cela, côté sécurité, le renforcement de notre réseau de vidéoprotection et l'adhésion de Ludres au Centre de Supervision Urbain (CSU) de la Métropole.

La citoyenneté ne sera pas en reste : à Ludres avec le déploiement de la démocratie participative et la réélection des jeunes Ludréens au CME ; à la Métropole du Grand Nancy où je suis particulièrement attentif aux conséquences du Plan Métropolitain des Mobilités pour la vie des Ludréens ; et à l'échelle de notre pays avec la tenue des élections présidentielles en avril et législatives en juin.

" 2022, garder le cap "

Nous allons garder le cap et espérons tous que 2022 sera l'année du retour à la vie normale. Avec un calendrier complet de manifestations associatives, sportives et culturelles, la reprise des spectacles à Chaudeau... De notre côté, nous y sommes prêts. »



©Visitnancy360

CHIFFRES CLÉS

375

entreprises au Dynapôle.

285

enfants accueillis au restaurant scolaire chaque jour.

21

associations sportives accompagnées par le Bureau Municipal des Sports dans la reprise sportive.

35

jeunes ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé par la Mission Locale de janvier à septembre 2021 inclus.

20

nouveaux jeunes élus ludréens siégeront au sein du prochain CME à l'issue des élections de février 2022.

LA CULTURE en partage !

Quels que soient notre âge ou nos goûts, les bienfaits de la culture sont indéniables. Par l'intermédiaire de ses structures -la Médiathèque, l'École de musique et Chaudeau- la Ville vous permet de vous divertir, de rire, de partager et d'exprimer votre créativité. Vous reprendrez bien un peu de culture ?

La crise sanitaire nous a cloîtrés chez nous et nous a éloignés de la culture. Cours à l'arrêt à l'École de musique, Médiathèque et salle de spectacle fermées. « Heureusement, tout est rentré dans l'ordre », se réjouit Claudine Blaise, adjointe déléguée à la Culture, avant de poursuivre : « Les structures culturelles de la Ville ont rouvert leurs portes et nos bibliothécaires et musiciens ont, quant à eux, retrouvé leurs lecteurs et leurs élèves avec bonheur. » Ainsi, depuis septembre, nombre de rendez-vous et d'animations sont proposés en plus des services habituels.

LA MÉDIATHÈQUE : un lieu de culture ouvert sur l'extérieur

Des références à foison

Avec plus de 65 000 références, ce grand bâtiment de verre, situé en plein cœur de Ludres, est un véritable paradis pour tous ceux qui souhaitent s'évader par la pensée... Livres et revues, livres sonores, CD, DVD, Vinyles, littérature jeunesse, romans ou encore partitions et livres en gros caractères, il y en a pour tous les goûts et ce dans tous les registres : polar, thriller, comique, romantique, documentaire, merveilleux, poésie... « À toutes ces références

s'ajoutent les ressources numériques », précise Jacqueline Quesada, la directrice de la Médiathèque : « Musiques en ligne, films, formations, livres numériques, presse ou encore documentaires sont disponibles via le pack numérique mis à disposition par la Médiathèque départementale et par la Ville pour la presse en ligne. »

Des animations pour tous

À toute cette offre culturelle s'ajoutent de nombreux rendez-vous dont petits et

grands peuvent venir profiter. Heures du conte pour les plus jeunes, Zic'n'Caf pour amateurs ou passionnés de musique, ventes des anciens ouvrages et bien d'autres animations rythment le quotidien de nos bibliothécaires, que ce soit dans les locaux de la Médiathèque ou dans les écoles ou institutions ludréennes. Aussi, des événements d'ampleur sont organisés chaque année comme la Fête du livre, qui voit les enfants se mesurer dans un rallye lecture, en mai, ou l'accueil d'un auteur de renom, en septembre, dans le cadre du Livre sur la place.

En pratique :

Pour adhérer à la Médiathèque, il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription et de le remettre aux bibliothécaires accompagné d'un justificatif de domicile. Le montant des cotisations, préférentiel pour les Ludréens, est à renouveler chaque année.

- Enfant ludréen de moins de 14 ans : gratuit,
- Adolescent ludréen : gratuit ou 8 € avec les ressources numériques,
- Adulte ludréen : 15 €.

CONTACT : 31 place Ferri de Ludre
Tél. : 03 83 25 25 50



Les bibliothécaires investissent les écoles et émerveillent les enfants. Ici, en période de fin d'année.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE : formation et musique pour tous



© Julien Jacqueline

Lors de la fête de la musique, élèves et professeurs ont réalisé un marathon musical dans la Ville.

De nombreux cursus d'apprentissage

Cursus d'éveil pour les plus jeunes, cursus principal ou encore cursus adulte, l'École de musique donne à tous ceux qui le souhaitent la possibilité de pratiquer la musique à travers un enseignement structuré en cycles. Débutants ou musiciens confirmés, les professeurs de l'école s'adaptent et offrent un cadre structuré ainsi qu'un enseignement sérieux, tout en respectant le principe de plaisir et d'épanouissement. Que ce soit en pratique collective ou individuelle, avec des instruments classiques ou de musiques actuelles, l'École de

musique place le partage au cœur de son apprentissage.

L'École hors les murs

Tout au long de l'année scolaire, les enseignants de l'École proposent de nombreux concerts et moments musicaux où élèves, parents d'élèves et grand public peuvent se rencontrer et partager des moments autour de la musique. « *Trois fois par an, l'Heure de musique permet de découvrir les instruments et les styles musicaux enseignés, nous donnons plusieurs représentations dans le cadre des manifestations municipales - Octobre rose, Noël, Téléthon, Fête de la musique... - sans*

oublier la fête de l'école et les portes ouvertes », explique Julien Jacqueline, le directeur de l'École, avant de poursuivre : « *Ce sont de véritables temps forts et prétextes pour faire de la musique un vecteur de lien social.* »

En pratique :

- Pour plus de renseignements, contactez Julien Jacqueline, le directeur.
- Concerts, heures de musique et autres manifestations sont ouverts à tous.

CONTACT :

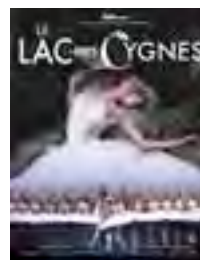
Centre culturel Jean-Martin Charcot.
Tél. : 03 83 25 87 28

CHAUDEAU : le spectacle vivant célébré

Pour sa 15^e saison, Chaudeau propose une programmation diversifiée et plus riche que jamais. « *Les reports de spectacles dus à la crise sanitaire étoffent la programmation par rapport aux saisons précédentes* », explique Francine Thomas, en charge de la programmation. « *Entre le théâtre, les concerts, les one-man-show et les spectacles jeunesse, le rire et l'émerveillement sont au rendez-vous !* »

En pratique :

- Pour suivre la programmation, consultez le site de la Ville de Ludres (www.ludres.com) ou ceux des productions Label LN et Anim'15.
- Pour acheter vos billets, passez par les revendeurs habituels (Fnac, Carrefour, Géant, U, Intermarché, Cora, Leclerc, Auchan et le Réseau Ticket-Net).



Le ballet royal de Moscou se produira le 19 janvier prochain.

LE PASS CULTURE

Depuis cet été, la Ville a mis en place le Pass culture dans ses établissements culturels. Il s'adresse aux jeunes âgés de 18 ans et leur permet de bénéficier d'un crédit de 300€. Via une application, les jeunes peuvent profiter de billetterie, prendre part à des ateliers ou cours et acheter des biens culturels.

EN PRATIQUE :

<https://pass.culture.fr/>

TAEKWONDO : allier le physique et le mental

Depuis 2014, le Taekwondo Club Ludres permet à ses licenciés de pratiquer cet art martial en toute authenticité et dans un esprit convivial. Dynamique, le club développe plusieurs projets pour que petits et grands puissent s'épanouir grâce aux valeurs véhiculées par la discipline. Tcha Lyeut* !

« Courtoisie, intégrité, persévérance, maîtrise de soi et esprit indomptable sont les valeurs du Taekwondo », annonce Amphone Lasyamakone, entraîneur du Taekwondo club Ludres. D'origine coréenne, cet art martial intègre plusieurs techniques faisant travailler le corps et l'esprit : technique, combat et self-défense. « Les cours, que ce soit pour les petits, les adolescents ou les grands, allient apprentissage de poomse (enchaînements de mouvements de combat) combat et pratique du self-défense, le Ho Shin Soul », développe l'entraîneur.

L'énergie comme moteur

Maîtriser ses émotions, canaliser son caractère et décharger ses énergies, les bienfaits sont multiples en plus de l'acquisition de réflexes de défense. Pouvant être pratiqué dès l'âge de 7 ans, il participe au développement et à la coordination chez les enfants. « Il contribue également à améliorer leur concentration et cela est important puisque la plupart de nos 40 licenciés sont des enfants », explique Audrey Delalande,



Les enfants s'entraînent les mardis soir à l'espace associatif de Chaudeau.

la présidente du club. Malgré la crise sanitaire, les bénévoles se réjouissent d'avoir vu de nouveaux licenciés, dont des adultes, venir grossir les rangs lors des entraînements. « La fédération a perdu près de 50 % de ses licenciés suite à la crise sanitaire, alors nous sommes contents », poursuit la présidente. « Cela vient sans nul doute de l'énergie et de la cohésion impulsées par Amphone. »

Des bénévoles investis

Aux côtés de l'entraîneur, les bénévoles s'impliquent pour que les taekwondoistes se sentent bien ! « Achat de vestes siglées, organisation de temps conviviaux comme des repas, organisation de tournois interclubs, nous souhaitons créer une synergie », rappelle la présidente avant de conclure : « Participer aux manifestations solidaires portées par la Ville y contribue. »

Une nouvelle IDENTITÉ

Ayant profité du temps d'arrêt imposé par les restrictions sanitaires, les membres de l'association ont planché pour doter le club d'un nouveau logo à son image qui, note Audrey Lalande « nous ressemble vraiment. Il retranscrit plusieurs idées : le « L » de Ludres, la ceinture nouée et le mouvement d'un coup de pied. »

Associant le bleu marine et le jaune fluo, il rehausse l'identité du club et ne manquera pas d'accroître la visibilité de ses membres lors des futures compétitions.



* « Garde à vous » en Coréen

QUAND L'ÉCOLOGIE part du terrain

Diagnostic environnemental interne, promotion des mobilités douces, valorisation des coteaux et préservation de la biodiversité grâce à des partenariats avec la Métropole du Grand Nancy et les associations environnementales... À Ludres, la transition écologique s'organise.

Ludres a ouvert son agenda écologique en réalisant en 2020 un diagnostic interne auprès de ses services. Cette étape a permis de sonder les pratiques des agents municipaux en lien avec le développement durable. Autant de points d'appui naturel pour l'action publique ! Plusieurs initiatives ont suivi. La Ville est à l'origine de la manifestation *Faites du vélo*, organisée en septembre avec le concours de la Maison du Vélo, des agents de la Police municipale et du club ludréen VTT *Évasion*, pour faire la promotion des mobilités douces. En lien avec la Métropole du Grand Nancy, elle a soutenu le programme de plantation de haies en lisière du plateau.



Quatre fosses ont été creusées à Ludres dans le cadre du projet de *Trame Biosol* : dans les zones humides de la *Cuse* et du *Railleu*, à hauteur du jardin pédagogique des coteaux, et à *La Castine*.

Biodiversité et sous-sol

Egalement partenaire de la Métropole dans le cadre de la mise en valeur écologique et économique des coteaux, la ville entend mettre à profit ce projet pour faire (re)connaître la richesse culturelle héritée de son passé minier. « *Ludres poursuit aussi sa collaboration avec l'association Sauvons nos coteaux* », ajoute Philippe Goetz, adjoint délégué à la Démocratie participative et à la Transition écologique. « *Notre volonté est d'aboutir à la signature d'une convention d'objectifs et de moyens*

pour construire ensemble un programme pluriannuel qui balise les actions à mener sur le périmètre des coteaux. Nous travaillons enfin avec l'association environnementale Flore 54 sur la connaissance et la préservation de la biodiversité présente dans le sous-sol. Le projet s'inscrit dans la continuité des trames verte et bleue (notre encadré). Baptisé Trame Biosol, il a donné lieu à l'excavation de 4 fosses pédagogiques autour desquelles des animations seront proposées au public dès l'an prochain. »

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : réflexion toujours en cours pour le projet d'entrée de ville

Vous vous êtes exprimés en début d'année sur le projet d'aménagement de l'entrée de ville nord et vos avis ont alimenté le cahier des charges qui a été transmis aux services métropolitains compétents. « *Depuis* », précise Philippe Goetz, « *un paramètre complémentaire est venu nourrir notre réflexion. Il s'agit de la reconstruction du magasin Aldi, rue du Franclos. Si ce chantier ne remet pas en cause la nature du projet, il questionne naturellement son approche esthétique globale. Des ajustements sont à l'étude et comme nous nous y sommes engagés, nous reviendrons vers vous pour partager les éléments de réflexion.* »

Les élus ont également rencontré, sur le terrain, les habitants de la rue Jean-Prouvé, avec la Métropole, pour étudier la requalification de cette rue. « *Nous restons dans l'attente d'une solution consensuelle.* »

Bleu, BRUN, vert...

Issues du Grenelle de l'Environnement, les trames verte et bleue maillent l'ensemble des corridors écologiques et des aires protégées, à l'échelle du territoire, afin d'enrayer la perte de biodiversité. La partie « verte » correspond aux milieux terrestres et la « bleue » fait référence au réseau aquatique et humide. Complétant ce dispositif, la *Trame Biosol* ou trame brune entend assurer la continuité écologique dans le sous-sol de manière à préserver les espèces qui, à l'image des lombrics, vivent en permanence sous terre, sans grande capacité de déplacement.

LES TROPHÉES DES SPORTS font leur retour

Le vendredi 28 janvier 2022, les Trophées des sports seront de retour sur le devant de la scène de l'UGC Ciné-Cité. Après une édition « numérique » due à la crise sanitaire, cette traditionnelle fête aura comme un goût de retrouvailles pour la grande famille du sport à Ludres.

« Bien qu'il y ait eu très peu de compétitions en 2021, nous avons à cœur d'organiser la cérémonie des Trophées des sports », annonce Philippe Goetz, adjoint délégué aux Sports. « Ce millésime mettra en avant les présidents et les bénévoles qui ont fait preuve d'une grande ténacité pour accompagner la reprise sportive, tout en respectant les mesures sanitaires. »

Ainsi, la famille du sport ludréenne se retrouvera pour une soirée conviviale



En 2020, l'édition 2019 des Trophées des sports avait récompensé plus de 60 sportifs.

et rythmée. Des témoignages ainsi que des temps plus festifs s'ajouteront aux mises à l'honneur. Cette année encore, Sonia Heckel, licenciée au club Handisport et marraine du sport ludréen, sera de la partie. « Elle reviendra sur sa participation aux Jeux Paralympiques de Tokyo cet été et elle évoquera également sa préparation pour les Jeux de Paris

2024 », précise l'adjoint. Organisée par le Bureau Municipal des Sports, cette cérémonie met à l'honneur les sportifs et les clubs qui font rayonner la Ville au-delà de ses frontières, elle encourage les plus jeunes à se dépasser pour atteindre le haut-niveau et célèbre le sport ludréen dans sa globalité. Que la fête commence !

DES ÉTOILES plein les yeux

Dans quelques jours, près de 5 000 enfants iront assister au match de football « ASNL-Dijon », au stade Marcel Picot, à Nancy. Parmi eux, une cinquantaine de jeunes Ludréens. Zoom sur cette soirée qui s'annonce riche en émotions.

« Je pense que franchir les portes d'un stade, découvrir cette ambiance festive et assister à un grand match devraient être à la portée de tous », regrette Marcel Côme, ancien directeur Rimma chez Véolia à l'initiative du projet Des

étoiles plein les yeux. « J'ai donc sollicité l'AS Nancy Lorraine pour que l'on puisse organiser une soirée festive à destination des enfants de la Métropole. » Afin de soutenir cette belle initiative, la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale de Ludres se sont investis en relayant l'information auprès des clubs sportifs de la commune. « Nous avons pris en charge l'organisation au niveau local, en lien avec les clubs, pour que les jeunes Ludréens puissent s'inscrire », explique Véronique Ravon, adjointe déléguée à l'Action et à la cohésion sociales. Le 21 décembre, les chanceux petits Ludréens prendront le bus en direction du stade Picot à Nancy.



« Pour la grande majorité d'entre eux, ça sera la première fois », observe l'adjointe. Ils seront accueillis par les supporters, recevront des cadeaux aux couleurs de l'ASNL et, surtout, vivront une expérience unique. À n'en pas douter, ils auront des étoiles plein les yeux !

VOS DÉMARCHES D'URBANISME en 1 clic

Depuis le 18 octobre dernier, il est possible d'effectuer certaines démarches d'urbanisme par voie dématérialisée : demande de certificats d'urbanisme et déclaration d'intention d'aliéner. Au 1^{er} janvier 2022, ce service sera étendu au dépôt et à l'instruction de toutes les demandes d'urbanisme. Présentation de ce nouveau dispositif en ligne qui va simplifier vos démarches.

Permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme... Pour réaliser des travaux ou vendre un bien immobilier, des démarches d'urbanisme sont obligatoires. « Nous sommes l'une des 4 communes de la Métropole du Grand Nancy à expérimenter depuis octobre la dématérialisation des demandes de certificats d'urbanisme et déclarations d'intention d'aliéner », indique Xavier Dussaux, adjoint délégué à l'Urbanisme, à l'Administration générale, aux Affaires juridiques et aux Transports. « Dès le 1^{er} janvier, il sera possible de réaliser toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne. »

Un service gratuit

Accessible aux particuliers mais également aux professionnels, ce service est gratuit et accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. « Plus besoin d'imprimer son dossier en plusieurs exemplaires et de se déplacer en mairie », précise l'adjoint. En effet, il suffit désormais de créer un compte, de préparer les pièces nécessaires à l'instruction et de suivre la procédure de constitution du dossier. Une fois la demande dans le circuit, les habitants pourront suivre l'avancement de leur dossier en temps réel. « Bien sûr, il sera toujours possible de déposer son dossier en mairie ou par voie postale », fait savoir Xavier Dussaux.

Moderniser les procédures administratives

Initiées par l'État, la simplification et la modernisation des services publics ont pour objectif de faciliter les relations entre les administrations et la population. C'est dans le cadre de cette démarche que la Ville de Ludres, associée à la Métropole du Grand Nancy, ont mis en œuvre ce service.

PLUS D'INFO :

Tél. : 03 83 26 14 33

www.ludres.com et grandnancy.eu/demarches-urba

NOUVEAU Depuis le 18 octobre
Effectuez vos demandes d'urbanisme en ligne

Service disponible exclusivement pour vos demandes de certificats d'urbanisme (CU) et déclarations d'intention d'aliéner (DIA).

Ce service sera progressivement étendu à l'ensemble des communes du Grand Nancy et aux autres procédures d'urbanisme.

PLUS SIMPLE
PLUS RAPIDE
SÉCURISÉ
ACCESSIBLE À TOUT MOMENT

PLUS D'INFO : www.ludres.com
grandnancy.eu/demarches-urba

Ludres métropole Grand Nancy

Besoin D'AIDE ?

Le service Urbanisme se tient disponible pour vous aider sur la procédure de constitution de votre dossier. Aussi, si vous rencontrez des difficultés pour créer votre compte, le Conseiller numérique de la Ville pourra vous recevoir sur rendez-vous pour vous aider.

CONTACT : Conseiller numérique

Tél. : 06 73 65 30 37

Courriel : conseillernumerique54@gmail.com

RIGHETTI : le savoir « verre »

Installée depuis 2011 sur le Dynapôle, à Fléville, la Miroiterie Righetti est l'un des leaders dans la fabrication de produits verriers. Employant une quarantaine de salariés et proposant plus de 100 références de vitrages, l'entreprise ne cesse de se développer.



© Righetti

Thierry et Alban Utard dans leur showroom.

Fabrication sur mesure, en série ou à l'unité, verres feuilletés ou verres trempés, verres isolants, verres décoratifs ou encore verres de sécurité et miroirs, l'entreprise Righetti propose un grand choix de vitrages décoratifs, techniques et innovants. « Notre savoir-faire ancestral est le verre feuilleté décoratif », expliquent collégalement Thierry et Alban Utard, codirigeants, avant d'indiquer : « Les possibilités de créations sont infinies. Couleurs, images, tissus, LED... Notre gamme de verres décoratifs, que ce soit pour l'agencement intérieur ou extérieur, est très large. » En perpétuelle croissance, l'entreprise familiale développe depuis 2019 son secteur lié au verre de sécurité. « Nous avons réalisé de gros investissements. Désormais, la gamme sécurité intègre garde-corps, dalles de sol, marches d'escalier, le tout testé et homologué selon les normes européennes », se

félicitent les codirigeants. Spécialisée dans un premier temps dans les activités de miroiterie traditionnelle, l'entreprise propose toujours une large gamme de vitrages en tous genres à destination des particuliers.

Une clientèle variée et des chantiers emblématiques

Grâce à son showroom, son service commercial et son savoir-faire unique, l'entreprise touche une clientèle variée et œuvre sur des chantiers prestigieux. Les particuliers représentent 20 % de la production et les professionnels —artisans, cuisinistes, architectes, maîtres d'œuvre...— 80 %. « De la conception à la pose en passant par la composition du verre, nos clients sont accompagnés de A à Z », précisent les responsables. Cette qualité de service a contribué à ce que Righetti participe à des chantiers

emblématiques sur le territoire, mais également dans toute la France. Ainsi, les hublots et garde-corps du parking Thiers ont été réalisés par l'entreprise qui prépare actuellement 1 km de garde-corps pour le chantier Nancy Thermal. Afin de répondre à la demande, 4 M€ ont été investis en 2020. « Nous avons réalisé une extension de 1 500m², acquis de nouveaux parcs machines, réorganisé la production mais aussi recruté de nouveaux salariés. L'idée, c'était de maîtriser complètement le processus de fabrication du verre sécurité », renseignent les codirigeants.

Performance et responsabilité

Fondée en 1835, la Miroiterie Righetti s'est implantée en 2011 sur le Dynapôle dans un Bâtiment Basse Consommation. « Le premier du Grand Est », se souviennent Thierry et Alban Utard. « Nous recyclons les déchets verriers, ainsi que les eaux usées, le chauffage est produit par nos machines et nous collaborons régulièrement avec l'ESAT André Lanciot pour favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap. » Comme quoi il est possible d'allier performance et responsabilité !

CONTACT : www.miroiterie.fr

4,3 M€

de chiffre d'affaires en 2020

4 M€

d'investissement en 2020

40

salariés

600

tonnes de verres coupés

180

années d'expérience

CHIFFRES
CLÉS



Les COMMERÇANTS dans la tempête - 4

De gauche à droite, Ahcene Zendjebil, Frédéric Humblot et Jérôme Salzard.

Notre tour d'horizon des commerces ludréens s'arrête impasse Berthollet, artère connue pour ses nombreux restaurants. Une dernière saison sous le signe du gîte et du couvert.

À l'entrée de l'impasse Berthollet, le Country n'est plus qu'un lointain souvenir. Oubliée l'ambiance western ! Depuis 5 ans, place au confort contemporain et à la cuisine maison, version brasserie traditionnelle côté Atelier, et avec une connotation gastronomique côté Cave. Fermés onze mois pendant la crise sanitaire, les deux établissements dirigés par Ahcene Zendjebil ont peu à peu retrouvé leur clientèle : « Les aides de l'État nous ont permis de rester à flot. Les clients sont de retour. Notre plus grande difficulté, c'est le recrutement : un tiers de nos 40 salariés a changé d'orientation professionnelle pendant les mois de fermeture. Il devient urgent de revaloriser le métier ! »

Recherche personnel...

Au Memphis Coffee, juste en face, les portes sont restées closes jusqu'en juin, faute de terrasse. Le restaurant qui propose une carte élargie de burgers et autres spécialités américaines a dû son redémarrage aux heures supplémentaires, car, ici aussi, il a fallu composer avec la pénurie de personnel. S'il ne tait pas les difficultés, Alex Dominguez,

directeur de l'établissement, n'en reste pas moins optimiste : « La pandémie nous a fait perdre des clients, mais les habitués ne nous ont jamais lâchés. L'équipe est aujourd'hui reconstituée et on remonte la pente. »

Ouverture repoussée

La Winery, Maison JBS, a ouvert ses portes en avril 2021, après un an de travaux, événement repoussé de quelques mois du fait de la pandémie : « On a commencé par du prêt-à-emporter, le temps que les terrasses retrouvent droit de cité », précise Jérôme Salzard, le patron de cet établissement unique qui se veut à la fois restaurant traditionnel, bar-dégustation et caviste. Après des débuts compliqués par les restrictions, la quinzaine de salariés a rapidement trouvé ses marques et la Winery son régime de croisière. « Aujourd'hui, le pass sanitaire est entré dans les mœurs. On croise les doigts. On n'a pas connu le confinement et on s'en passe bien ! »

Séquences de crise

Plus loin, au restaurant Marguerite, temple de la tartiflette et de la fondue où l'on

se plaît à mettre le fromage à toutes les sauces, le propriétaire, Vincent Vialard, reconnaît qu'il a vécu la crise sanitaire par séquences : « L'annonce du premier confinement a marqué les esprits. On s'est alors demandé comment on allait s'en sortir. » Puis le soulagement a succédé à l'angoisse, « grâce au chômage partiel et au soutien de l'État qui ont fait retombé la pression. Je n'avais jamais fait de break depuis l'âge de 16 ans... Pour moi, cette période avait comme un air de vacances. » À l'arrivée, conclut-il, « on avait hâte de reprendre du service et de retrouver les clients. » On ne se refait pas.

Une grande satisfaction

« L'hôtel n'a fermé qu'un mois, du 20 mars au 20 avril 2020. Pas sous le coup d'une interdiction mais par manque de clients », rappelle Frédéric Humblot, propriétaire du Kyriad. À la réouverture, il s'est retrouvé seul à bord de cet établissement de 38 chambres. Seul pour répondre au standard basculé sur son portable et pour préparer les cartes d'accès. Le personnel ne l'a rejoint que début mai, à temps partiel jusqu'en août 2021. « Je n'ai jamais autant travaillé de ma vie », sourit Frédéric Humblot... Tout ça pour 35% de chiffres d'affaire en moins mais avec l'immense satisfaction d'avoir pu sauver l'entreprise et les emplois. »

C'est arrivé à LUDRES

1 / SAINT-NICOLAS SOLIDAIRE DU TÉLÉTHON

Samedi 4 décembre, les animations organisées dans le cadre du Téléthon ont mobilisé de nombreux bénévoles et partenaires. Le public a répondu présent malgré la météo pluvieuse.

2 / SAINT NICOLAS EN VISITE DANS LES ÉCOLES

Le 7 décembre dernier, saint Nicolas et son compagnon le Père fouettard ont rendu visite aux enfants des écoles de Ludres.

3 / DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Près de 500 seniors âgés de 75 ans et plus ont reçu la visite des bénévoles du Centre communal d'action sociale, en décembre, venus leur distribuer le colis de Noël.

4 / FAITES DU VÉLO

Faire découvrir le vélo et la trottinette pour promouvoir la mobilité « douce », tels étaient les objectifs de « Faites du vélo », organisé par la Ville en partenariat avec la *Maison du Vélo* et *VTT Evasion* en septembre dernier.

5 / CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE

Le 10 novembre, élus et anciens combattants ont rendu hommage aux soldats morts pour la France en célébrant l'Armistice de la Grande Guerre de 1914-1918.

6 / CHORALE DES FOUGÈRES

Chaque mercredi, les résidents des *Fougères* se retrouvent pour leur atelier « chorale ». Accompagnés de Fabrice, un intervenant, ils donnent de la voix et réinterprètent plusieurs chansons pour leur plus grand bonheur.

7 / OCTOBRE ROSE

Octobre était placé sous le signe de la solidarité et de la prévention grâce aux nombreuses animations organisées afin de lutter contre le cancer du sein. La mairie, vêtue de rose, donnait le ton !

8 / VIDE-GRENIERS

Après une année blanche, le vide-greniers et la fête foraine ont fait leur retour, rue Marvingt, les 25 et 26 septembre. Le public, venu nombreux, en a profité pour faire des affaires et le plein de sensations dans les manèges.



3



4



1



8

© William Lombard

6



7



2022 : année électorale

10 et 24 avril, 12 et 19 juin. 2022 sera à n'en pas douter une année électorale. Vous serez invités à vous rendre aux urnes en avril pour élire le président de la République pour les 5 prochaines années et en juin pour choisir le député qui représentera notre circonscription à l'Assemblée nationale pour la même durée.

Voter est un droit, mais c'est surtout un devoir dont chaque citoyen doit s'acquitter. Lassitude, manque d'information, promesses non tenues, désintérêt pour la politique... Les raisons invoquées par chacun sont multiples, mais ne sont pas pour autant légitimes. Celui qui ne remplit pas ce devoir devrait se voir retirer son droit de critiquer.

La crise sanitaire et le virus de la Covid 19 ont eu bon dos. Un peu trop. Nous constatons que bouder les urnes est devenu au fil des années, pour de nombreux français, une habitude qui s'est installée. Nous en appelons donc à votre responsabilité de citoyen et à votre engagement démocratique : venez vous inscrire sur les listes électorales, vous avez jusqu'au 4 mars 2022. En avril et en juin, allez voter et donnez votre avis, car ne l'oubliez pas, l'abstention ne vous permet pas de vous exprimer auprès de nos dirigeants politiques.

L'apprentissage de la démocratie

Puisque les jeunes d'aujourd'hui seront les citoyens de demain, nous avons créé en 2016 un Conseil Municipal des Enfants. Après un mandat particulier en raison des restrictions liées à la crise sanitaire, notre jeune assemblée (la deuxième depuis la création) va laisser sa place. En effet, le 26 février, les enfants âgés de 7 à 10 ans vont se rendre aux urnes pour élire les représentants qui leur donneront la parole et nous proposeront des projets citoyens.

En votant ou en s'engageant, les jeunes découvriront le fonctionnement démocratique local, les principes de la citoyenneté et participeront aux décisions de demain. Nous sommes persuadés que l'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie se fait dès le plus jeune âge, c'est pourquoi nous vous demandons de les accompagner dans ce processus.

Et la démocratie au sein de la Métropole ?

Réaffirmer les principes de solidarité, d'équité, d'excellence, de proximité et de démocratie participative, telle est la ligne directrice du Pacte de gouvernance de la Métropole du Grand Nancy. Mis en œuvre par un Comité exécutif (Comex), ce pacte de gouvernance prend les décisions qui nous touchent, tous, au quotidien : finances, transports, gestion de la voirie...

En cours de signature, le Pacte de gouvernance de la Métropole n'intègre pas dans son Comex l'ensemble des 20 maires représentant les 20 communes. Vice-président siégeant au Conseil métropolitain, Pierre Boileau fait partie de ce Comex. Néanmoins, nous regrettons que 6 de ses homologues soient évincés. C'est pour cette raison qu'il a été proposé un amendement demandant que le Comité exécutif de la Métropole soit représentatif de la totalité de ses communes, de leur identité, de leurs besoins et de leurs préoccupations en y intégrant tous les maires. La démocratie ne doit pas être un vain mot et elle doit être la ligne directrice qui nous permet de gouverner et de prendre des décisions au nom de tous.

Pierre Boileau et les élus de Ludres avenir

A propos du Dynapôle.

Avec ses 370 entreprises et ses 8000 salariés, le Dynapôle constitue la première zone industrielle de la Métropole et contribue largement à sa vitalité économique. Régulièrement des sociétés attirées par sa situation géographique ou par les services proposés à leurs employés viennent s'y installer alors que d'autres, pour des motifs divers, sont amenées à le quitter. Les deux établissements qui ont retenu dernièrement notre attention illustrent, chacun à sa manière, ces deux situations.

Le premier n'est autre que le groupe CVE qui est spécialisé dans les énergies renouvelables. Il doit construire, d'ici à 2024, une unité de méthanisation à proximité de l'usine d'incinération. Son objectif est de collecter chaque année, sur la Lorraine, 35 000 tonnes de déchets (matières organiques vertes ou alimentaires) produits notamment par les collectivités locales et les entreprises agroalimentaires. Le biogaz généré par leur fermentation sera injecté dans le réseau local de GRDF. Quant au résidu de ce processus, après contrôle de ses caractéristiques physicochimiques et biologiques, il permettra, selon CVE, la fertilisation de quelque 2600 hectares sur des exploitations conventionnelles. Assurément la méthanisation est un processus vertueux qui contribue à la transition énergétique. Mais il ne faut pas pour autant sous-estimer les risques et les nuisances olfactives ou sonores liés à ce type d'installation. Quelles que soient les mesures que CVE assure prendre pour les maîtriser nous devons, en tant qu'élus, rester très vigilants.

La seconde entreprise dont nous suivons de très près le devenir est l'emblématique usine ALSA dont l'existence pourrait bien être menacée. Depuis qu'en février 2018 le site a été racheté, en même temps que la marque ALSA, par le groupe allemand Dr Oetker au groupe Unilever qui les détenait, les signes justifiant l'inquiétude de ses salariés se multiplient. Alors qu'ALSA réalisait entre 1 M et 1,5 M d'investissements par an, il n'y en a plus eu depuis environ 5 ans. Sur les 16 lignes de fabrication, il arrive que seulement 2 d'entre elles fonctionnent. En raison de la délocalisation de productions vers des sites alsaciens ou allemands, le tonnage a baissé de presque 50%. En même temps le nombre de salariés permanents diminue. Non seulement il est passé de 140 en 2018 à 106 actuellement, mais Dr Oetker a tenté, vainement, par le biais d'une rupture conventionnelle collective d'en réduire encore le nombre. Comme par ailleurs la direction du groupe ne donne pas d'informations sur la situation financière de l'entreprise et ne répond pas aux sollicitations qui lui sont adressées, nous comprenons que tous ceux qui travaillent pour elle, se battent pour lever les incertitudes qui pèsent sur leur avenir.

Pour Ludres, résolument

C. Lombard, R. Burté, J. Patras



BASTIEN BOIS ÉNERGIE



BOIS DE CHAUFFAGE
SÉCHÉ NATURELLEMENT,
SCIÉ ET LIVRÉ



GRANULÉS DE BOIS
LIVRAISON EN PALETTES,
VENTE AU DÉTAIL
ET STOCKAGE POSSIBLE
AU DÉPÔT



BÛCHES COMPRESSÉES
HAUT RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE,
RANGEMENT FACILE,
PROPRE, MOINS DE
PROJECTIONS DE BRAISES,
PEU DE CENDRE



appelez-nous au **03 87 05 47 55** ou au **06 86 26 65 67**
ou passez directement vos commandes sur www.bastien-bois.fr

vision plus

OPTICIENS

Votre opticien situé à LUDRES



G. POWALLA

CENTRE COMMERCIAL INTERMARCHÉ 03 83 53 25 43



*À votre service
et même
à domicile*

design: tapage



FAITES VOUS LIVRER !

en commandant sur l'application



OU VENEZ RETIRER VOTRE COMMANDE

Téléchargez l'App



Retrouvez-nous:



EasyStoreNancy



Easystorenancyvandoeuve

easy store
Votre Clinique Mac - PC sur Nancy
Réparation avec des pièces d'origine Apple.



EASY STORE - Vandoeuvre

3, Rue Georges Bizet 54500, Vandoeuvre-Les-Nancy
Tél: 03.83.22.57.33 | Web: easy-computer.fr



Centre de Services Agréé

EASY STORE - Nancy

3, Avenue Foch 54000, Nancy
Tél: 03.83.35.72.00 | Web: easy-computer.fr

BOSE QNAP EPSON Synology hp




Cogilog

Ludres



2022



Le Maire, Pierre BOILEAU,
Le Conseil municipal
et le personnel
de la Ville de Ludres
vous présentent leurs
Meilleurs Vœux 2022



ESPACE SÉQUOIA